



1. Des situations dangereuses

- Le risque mécanique est présent dès lors qu'un élément en mouvement peut entrer **en contact** avec une partie du corps humain et entraîner une **blessure**. Réciproquement, une partie du corps humain en mouvement peut entrer en contact avec un élément matériel (cas de la chute).
- Le risque mécanique prend **différentes formes** : écrasement, cisaillement, coupure, happement, entraînement, emprisonnement, choc, chute...

2. Des effets sur l'organisme

- Les **effets** du risque mécanique sont :
 - les coupures ;
 - les amputations ;
 - les contusions ;
 - les écrasements ;
 - les brûlures ;
 - les entorses ;
 - les fractures.
- L'organe le plus fréquemment touché est la **peau**.

3. Des mesures de prévention

- Des **mesures** adaptées doivent être mises en œuvre.

Quelques exemples :

Suppression ou réduction du danger		Protection fixe sur les machines, poste de travail automatisé...
Protection	collective	Grille de protection, dispositif d'arrêt d'urgence...
	individuelle	Gants et vêtements adaptés, chaussures de sécurité, port d'un écran facial grillagé ou visière...
Formation et/ou information de l'opérateur		Panneau de signalisation, formation spécifique...